



Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N° 34/2020 DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

05 AOUT 2020

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

Date de la convocation :  
Le 21 juillet 2020

**Nombre de conseillers municipaux**

En exercice 33

**En début de séance :**

Présents 31  
Procurations 2  
Absents 0  
Excusés 0

**En cours de Séance :**

Présents 30  
Procurations 3  
Absents 0  
Excusés 0

L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.

**PRESENTS :** Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,

Conseillers municipaux : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. , MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

**ABSENTS EXCUSES :** Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)

**ABSENTS NON EXCUSES :**

**ASSISTANTS** M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA ( DDA3 Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU ( Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES COMMUNALES  
AU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA VILLE DE SAINT-JOSEPH**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi modifiée n°82/213 du 02 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, des Régions et de leurs Etablissements Publics ;

Vu les listes de créances communales irrécouvrables communiquées par le comptable qui propose l'admission en non-valeur desdites créances ;

Considérant que les créances susvisées sont liées à des débiteurs insolvable ou dont la disparition a été établie ;

Considérant que les sommes dues ne sont pas susceptibles de recouvrement malgré la mise en œuvre de toutes les voies d'exécution ;

Il est proposé au conseil de valider au budget primitif 2020 les créances irrécouvrables d'un montant de 178 489,08 €.

.....  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité

**D'APPROUVER** l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables d'un montant de 178 489,08 € sur le budget communal.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission  
en préfecture le



Pour le Maire, et par délégation

1<sup>er</sup> Adjoint

  
Claude ADELE